



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2024/107

Genève, le 25 septembre 2024

CONCERNE :

Utilisation des codes SH dans le cadre des procédures de contrôle fondées sur la gestion du risque et systèmes de traçabilité pour l'harmonisation avec les permis et certificats CITES

1. À sa 19^e session (CoP19, Panama, 2022), la Conférence des Parties a adopté les décisions 19.150, paragraphe g), et 19.151, paragraphes d) et e), *Systèmes électroniques et technologies de l'information*, jointes en annexes à la présente notification.
2. Pour faciliter la présentation du rapport du Secrétariat à la 78^e réunion du Comité permanent, les Parties sont invitées à soumettre au Secrétariat des informations sur leur utilisation des codes SH dans le cadre des procédures de contrôle fondées sur la gestion du risque et sur l'élaboration de systèmes de traçabilité des spécimens d'espèces inscrites aux Annexes de la CITES, conformément aux dispositions de la décision 19.150, paragraphe g), et de la Décision 19.151, paragraphe d), respectivement.
3. Prière d'envoyer les rapports par courriel avec en objet « Notification n°2024/107 : rapport sur la traçabilité et l'utilisation des codes SH » à l'adresse khan.salehin@un.org, avec copie à info@cites.org avant le **23 octobre 2024**.

DÉCISIONS 19.150 ET 19.151 SUR
SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

À l'adresse des Parties

19.150 Les Parties sont invitées à :

...

- g) soumettre au Secrétariat des renseignements sur l'utilisation des codes SH dans le cadre des procédures de contrôle fondées sur la gestion du risque.

À l'adresse du Comité permanent, en consultation avec le Secrétariat

19.151 Le Comité permanent, en consultation avec le Secrétariat, s'acquitte des tâches suivantes :

...

- d) contribuer au développement de la capacité des organes de gestion, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, à recueillir, protéger, conserver et transmettre par voie électronique les données à l'aide de systèmes compatibles avec ceux du Secrétariat et d'autres organes de gestion ;
- e) étudier l'utilisation des codes SH dans la mise en œuvre des procédures de contrôle fondées sur la gestion du risque dans différents pays ;

...